



Dossier méthodologique détaillant les éléments constitutifs à la réalisation du dossier de candidature au poste de membre actif au Collège National d'Audioprothèse :

1. Introduction (2 pages max.)

C.V avec photo

Lettre de motivation signée à l'attention du président du CNA et des membres du jury.

2. Formation Initiale et Continue

(1 page max. hors annexes)

Décrire vos acquis de formation initiale.

Décrire vos acquis de formation continue ou professionnelle.

Joindre en annexe les photocopies des diplômes et/ou certificats (les candidats d'un diplôme étranger doivent fournir la traduction certifiée) et relevés de notes obtenues aux formations diplômantes.

3. Expériences Professionnelles en lien les domaines d'expertises du CNA.

(1 page max. hors annexes)

Pour décrire votre expérience professionnelle, ayez toujours et uniquement en tête le référentiel des missions du Collège National d'Audioprothèse.

Décrire vos expériences professionnelles majeures et les compétences acquises démontrant la validation du niveau prérequis en Audioprothèse et Audiologie.

Décrire les savoir-faire : méthodes, outils acquis et expériences dans l'enseignement.

Décrire vos compétences et productions en recherche clinique, expérimentale ou technologique.

Tout document susceptible d'enrichir et d'illustrer le dossier seront les bienvenus en annexe.

4. Conclusion (1 page max.)

Expliquez pourquoi vous postulez au CNA.

Qu'allez-vous apporter à cette association, si vous en devenez un membre actif ?

Pourquoi pensez-vous que votre candidature devrait être retenue par le jury ?

Pour que ce dossier soit efficace, allez à l'essentiel, ne gardez que ce qui est pertinent pour le CNA. Merci.

Matthieu DEL RIO